

## FORÊT, CULTURES PÉRENNES, SOCIÉTÉS PAYSANNES ET POLITIQUES D'INTERVENTION

Séminaire Annuel d'ÉCONOMIE RURALE organisé par le CIRAD  
— Septembre 1984 —

### Présentation des communications et Compte-rendu des débats

Alain BERTRAND\* et François RUF\*\*

*Pour la cinquième année consécutive, le séminaire «Économie rurale du CIRAD» s'est tenu à Montpellier, animé par la MESRU — Mission Économie et Sociologie Rurales du CIRAD. Le rôle de la MESRU, comme celui des autres missions «horizontales», est d'animer la conduite des activités des départements du CIRAD en matière d'économie et sociologie rurales.*

*Pendant la session, les 4 groupes (1) se sont réunis et 32 documents, communications ou rapports ont été enregistrés. Dans la mesure où les agroéconomistes du CIRAD concentrent leurs efforts sur des programmes de développement et de recherche-développement, leurs travaux intéressent en priorité les agents du développement. Mais l'ensemble des communications présentées ici, illustrent également leur approche scientifique et donc l'élargissement de leur audience au sein de la communauté scientifique et universitaire.*

*Ces communications correspondent aux documents présentés dans le groupe «Forêt, cultures pérennes, sociétés paysannes et politiques d'interventions»*

Le groupe «Forêt, cultures pérennes, sociétés paysannes et politiques d'interventions», s'intéresse à : «l'agriculture de forêt», l'arbre et les cultures pérennes en zone tropicale humide ; l'insertion et la réinsertion de l'arbre ou de la forêt en agriculture de zone sèche ; l'articulation entre ces deux thèmes : les distinctions affirmées entre zone forestière et zone de savane apparaissent souvent peu pertinentes. L'étude du statut de l'arbre et des enjeux sociaux dont il fait l'objet, révèle bien des convergences dans les deux grands milieux écologiques.

L'originalité et la progression de ce groupe de travail dépendent, pour une grande part, de la confrontation de plusieurs approches du développement de l'économie agricole en forêt. Chaque année, des agronomes et des forestiers, des développeurs et des financiers, apportent leurs contributions et relèvent parfois les contradictions des chercheurs agro-économistes les plus impliqués dans l'analyse de l'agriculture paysannale.

Parmi les 8 communications présentées les 17 et 18 septembre, certaines portent plutôt sur l'innovation technique dans les exploitations (F. RUF, ZAKRA N.), d'autres sur les problèmes fonciers (J. CHAUMIE, T. RUF et G. PONTIÉ, A. BERTRAND). Certaines insistent sur les méthodologies d'enquêtes légères (A. LEPLAIDEUR), une autre illustre la nécessité d'une approche historique des sociétés rurales et de leurs relations avec l'État (J.P. CHAUVEAU).

\* CTFT - CIRAD Centre Technique Forestier Tropical 45 bis, Av. de la Belle Gabrielle, 94130 NOGENT-SUR-MARNE

\*\* IRAT - CIRAD Montpellier

(1) Atelier 1 - Groupe «Prix, marchés et développement agricole» ;  
Atelier 2 - Groupe «Gestion technico-économique de l'exploitation agricole» ;

Atelier 3 - Groupe «Traction animale et mécanisation» ;  
Atelier 4 - Groupe «Forêt, cultures pérennes, sociétés paysannes et politique d'intervention».

Bien sûr, aucune de ces approches ne peut exclure les autres domaines et le débat s'est structuré autour de quelques grands thèmes.

#### I — LES MÉTHODOLOGIES D'ANALYSE DU COMPORTEMENT ÉCONOMIQUE FACE A UNE INNOVATION TECHNIQUE LÉGÈRE

L'introduction d'une nouvelle variété ou d'une nouvelle culture s'intègre parmi les innovations «légères» (2).

Certes, une nouvelle culture peut parfois s'accompagner d'un «package technologique» perturbateur ; mais, s'il s'agit d'une culture d'appoint et de diversification, comme le cocotier en Moyenne Côte-d'Ivoire (cf. N. ZAKRA), les paysans l'adoptent sans bouleverser leurs systèmes de production.

L'intervention concrète (sous forme de tests de variétés, de techniques simples...) en milieu paysan est bien perçue par les chercheurs comme :

— une étape logique et nécessaire dans l'évolution des rapports enquêteurs/enquêtés ;

— un élément de perception du milieu réel et de ses évolutions : d'une part, l'apport de matériel végétal ou d'un moyen de production favorise l'échange d'informations, d'autre part, il révèle des enjeux et des comportements difficilement perceptibles par les techniques classiques d'enquêtes.

L'analyse des comportements économiques face à l'innovation, exige de ne pas confondre les facteurs explicatifs (identifiés) de ces comportements et les

(2) Par opposition aux innovations «destructurantes»

arguments des techniciens dont il faut toujours vérifier la cohérence par rapport au milieu étudié.

Les économistes soulignent que, **les approches technologiques constituent un enjeu scientifique prioritaire** pour le CIRAD. Il faut donc développer des études sur :

- les évolutions techniques spontanées ;
- les échanges dits informels d'intrants — L'exemple du Cameroun où 52 % des paysans achètent leurs semences de vivriers donne matière à réflexion ;
- la mise en place ou le «détournement» de marchés d'intrants tels que les engrais, herbicides ou insecticides...

Cependant, il s'agit moins de mener des enquêtes locales et spécifiques sur ces évolutions techniques, que d'étudier l'ensemble des rapports sociaux à travers ses composantes techniques.

Dans le cas de l'introduction de variétés de riz IRAT en Moyenne Côte-d'Ivoire, l'innovation vient de la recherche après analyse des contraintes de la société rurale. Dans le cas de l'introduction du cocotier dans la même région, la décision relève d'une volonté politique qui s'accommode au plus d'une étude de faisabilité... La comparaison des deux innovations engendre une double interrogation, d'abord sur l'articulation des intérêts de l'État et des groupes paysans... puis sur la prise en compte par l'État des analyses socio-économiques des intérêts et des stratégies de l'un et des autres !

Le premier point, ayant fait l'objet d'un débat spécial, nous avons tenté de résoudre plus rapidement la seconde question, si «angoissante» pour les économistes... : **nos analyses sont-elles prises en compte ?** La réponse est, hélas, bien souvent négative : nos analyses influent rarement sur les décisions... mais, devons-nous le regretter ? Car, à supposer que nos études témoignent d'ambitions et de résultats prospectifs, faut-il ignorer la contingence ? «Ce qui se passe correspond rarement à ce qui était prévu ?...» Bien que les chercheurs en sciences humaines rétorquent classiquement qu'on les appelle trop tard, ne devons-nous pas reconnaître l'insuffisance de l'argument ?

Un consensus s'est dégagé pour :

- essayer de «prévoir», au moins certaines tendances ;
- affirmer la nécessité de comprendre comment les dynamiques se mettent en place ;
- estimer que cette compréhension passe par une identification des groupes sociaux et de leurs intérêts. Or bien des économistes préfèrent une approche normative qui ignore ou évite l'analyse des comportements ou des intérêts des différents opérateurs économiques, notamment ceux des agriculteurs (3).

— se garder d'un excès de langage tel que : «perte de contrôle du foncier», «destructuration sociale», «évolutions suicidaires» (se référant aux phénomènes de dégradation écologique)...

Ces expressions sont susceptibles d'introduire de fausses causalités. Par exemple, les processus de dégradation écologique correspondent parfois moins à une destructuration sociale qu'à une restructuration... parfois camouflée par d'habiles représentations sociales.

(3) Il est parfois permis de se demander si certains travaux ne se réduisent pas à vérifier des normes ou des dogmes.

## II — PLACE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DANS LE COMPORTEMENT ÉCONOMIQUE D'UNE SOCIÉTÉ

Les communications donnent de bons exemples :

- d'utilisation alternative et concomitante des différentes idéologies ou représentations sociales :
  - en zone sahélienne : la triple utilisation des droits coutumiers, du droit musulman, du droit «moderne» officiel (cf. J. CHAUMIÉ).
  - en zone de forêt : la double utilisation des représentations patrilineaires et matrilineaires ;
- de la constitution de nouvelles représentations sociales, qui, elles aussi, n'ont d'autre fonction que de légitimer des comportements et qui sont donc, moins des facteurs déterminants, que des conséquences du changement.

Au sein de la Société, chaque groupe social utilise des «registres» en fonction de ses objectifs. Ces constructions, ces utilisations, ces conflits, vécus quotidiennement régulent le fonctionnement et les évolutions du corps social.

Ces phénomènes tendent tout de même à s'exacerber lorsqu'une nouvelle contrainte apparaît plus grave ou plus brutale qu'à l'ordinaire.

Bien souvent, cette réalité complexe et cette régulation spontanée sont perçues comme un obstacle et un blocage au développement. C'est le discours classique du fonctionnaire et du développeur sur le blocage des «vieilles sociétés traditionnelles». Tout ce que l'on ne connaît pas apparaît comme un facteur de blocage... alors qu'au contraire, les exposés montrent que ces régulations optimiseraient l'utilisation des facteurs de production.

Comment convaincre l'État et ses multiples représentants ?

## III — LES RAPPORTS ENTRE L'ÉTAT ET LES SOCIÉTÉS PAYSANNES

L'État et ses relations avec les Sociétés paysannes se retrouvent dans plusieurs communications.

Où se situent les intérêts de l'État ? Quelle cohérence ou incohérence transparait dans ses décisions ? Comment expliquer ses contradictions entre différents niveaux de décision, voire à un même niveau ?

### 1. «L'intérêt de l'État»

L'expression «intérêt de l'État» recouvre bien des ambiguïtés. Pour reprendre l'exemple des processus de dégradation écologique, notamment en zone sahélienne, des travaux tendent à faire le constat de cette dégradation et à l'expliquer par une contradiction entre les intérêts particuliers (de groupes sociaux) à court terme et l'intérêt général à long terme. Et bien souvent, ces travaux considèrent implicitement que l'intérêt de l'État serait de défendre «l'intérêt général». N'y a-t-il pas de grandes confusions ?

Prenons l'exemple plus précis du bois de feu : l'État ne trouve-t-il pas son intérêt à laisser exploiter à outrance les dernières réserves de bois de feu pour maintenir un coût de l'énergie bon marché sur les lieux de consumma-

tion urbaine ? L'État représente-t-il vraiment la défense des intérêts à long terme ?

## 2. Les contradictions : cohérence ou incohérence ?

● Entre différents niveaux de décision : Au-delà des divergences réelles d'intérêts, les contradictions apparaissent souvent entre les différents niveaux de décision, du fait d'une «perception» variable des intérêts de l'État.

Reprenons l'exemple du bois de feu : plusieurs États ont mis en place des systèmes coercitifs d'amendes pour lutter contre les pratiques dites «non orthodoxes» des incendies de brousse. Or, presque partout, on observe des processus d'alliance entre les villageois, les élus et l'administration forestière : les trois parties négocient à l'avance le montant des amendes, forment une caisse, mettent le feu dans les parcelles, puis partagent l'argent... Voilà un bon exemple de transformation d'une décision de l'État ! Une apparence de contradiction recouvre en fait une bonne régulation du système économique et social. Bref, la contradiction est cohérente...

● A un même niveau de décision : La contradiction peut alors traduire des conflits d'intérêts plus réels et plus systématiques. Par exemple, en Côte-d'Ivoire, dès les années 1920, on relève une contradiction dans le discours de l'administration coloniale qui s'écrie à la fois : «Il faut planter du cacao, étendons les plantations». «Préservez les ressources forestières».

La contradiction révèle un conflit, puisque l'un des objectifs (celui de préserver la forêt) traduit en fait la volonté d'écartier tout ou partie du monde paysan des bénéfices de l'exploitation forestière. Il s'en suit une réaction imprévue des paysans dans le sens de leurs intérêts propres : ils défrichent à outrance, puisqu'ils «ignorent» la valeur du bois réservé à l'État et à des structures privées. Par ailleurs, l'opération «classement des forêts» consiste souvent à opérer une redistribution des terres en faveur des couches sociales sur lesquelles s'appuie l'État.

## 3. Le doute sur la capacité d'intervention de l'État

Ce doute apparaît bien, à travers l'étude du foncier. L'État ne possède pas nécessairement les moyens de gérer la forêt et l'espace. L'État ne peut rien contre le phénomène d'appropriation foncière par l'arbre : l'**arbre marqueur de terre** s'avère une dynamique paysanne presque universelle en zone tropicale humide, comme en région sèche. L'État ne peut que très difficilement imposer un statut unique de l'arbre en fonction de ses intérêts. Ce serait heurter de nombreux intérêts et peut-être bloquer des règlements de conflits, alors qu'ils se régulent «spontanément» en fonction des rapports de force.

### Aucune intervention directe...

Ce doute, l'État peut très bien le percevoir lui-même, ce qui explique parfois l'absence d'interventions directes :

— C'est le cas de l'apparent immobilisme en matière de législation forestière (cf. A. BERTRAND) ;

— C'est l'exemple de l'apparent «laisser-faire» ivoirien, que reflète l'adage «la terre appartient à celui qui la

travaille». Cette formule permet en fait d'orienter les dynamiques paysannes dans le sens souhaité.

## Ou le développement «intégré» ?

L'État a probablement d'autres façons de réagir face à la reconnaissance du doute sur sa capacité d'intervention. Il est notamment permis de se demander si certaines des nouvelles politiques de développement «intégré» ne pourraient pas s'interpréter comme la prise en compte par l'État de son incapacité à intervenir. Tout se passe comme si l'État reconnaît devoir abandonner une partie du contrôle du développement à certains groupes sociaux. A cet égard, la reformulation des politiques forestières ne paraît pas un mauvais exemple : «on redonne la forêt aux paysans». On redonne surtout le contrôle d'une partie des bénéfices de la forêt aux paysans.

## 4. État et paysans

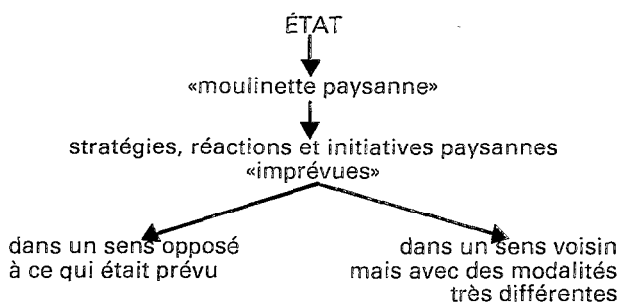
Un peu schématiquement, les relations entre État et groupes sociaux pourraient s'aborder par les questions suivantes : Qui oriente le sens de l'Histoire ? Comment s'articulent les initiatives de chacun ? Plusieurs exposés donnent des exemples ponctuels de transformations d'opérations de développement par les paysans et de débordements des «intentions» (4) de l'État. Mais une analyse historique sur l'économie de plantation ivoirienne (cf. J.P. CHAUVEAU) permet d'aller plus loin et d'avancer de solides arguments scientifiques pour proposer l'hypothèse du caractère «endogène» de l'économie de plantation ivoirienne : en définitive, ce sont surtout les initiatives et les **dynamiques paysannes** qui engendrent les grandes évolutions historiques. Bien souvent, l'État et son administration construisent une image du développement, une image dominante qui permet à l'État d'apparaître comme l'acteur essentiel, comme l'initiateur du développement. Cette image correspond rarement à la réalité historique.

Un débat s'est instauré à partir de cette analyse assez nouvelle du «développement» pour aboutir à un relatif consensus sur les points suivants :

— Il faut prendre garde à la construction de notre objet de recherche : les comportements économiques des groupes sociaux ne s'analysent pas uniquement comme des réponses ou des adaptations, mais beaucoup plus comme des initiatives que l'État perçoit parfois assez tard, mais qu'il finit par reprendre et utiliser. Ce qui apparaît comme un détournement des objectifs de l'État ne l'est que parce que l'État a récupéré une initiative paysanne.

— Les intentions, les options, les actions de l'État passent à travers une «moulinette paysanne», qui les dénature en fonction d'objectifs et de moyens propres aux groupes sociaux concernés. Ce qui pourrait se schématiser de la façon suivante.

(4) Encore faut-il identifier ce que seraient les «intentions» de l'État.



Quelles que soient les orientations imprévues prises par les «réactions» et les initiatives paysannes, elles paraissent parfois si positives que l'État s'en approprie l'essentiel. Ces réactions de l'État engendrent alors des contradictions et des incohérences apparentes déjà évoquées.

● Toutefois, des exemples ont été donnés sur l'efficacité des actions de l'État, notamment au niveau des prix agricoles ou de la politique d'immigration (cf. F. RUF). Malgré la prudence à observer pour analyser ses «intentions» (dans la mesure où il récupère et s'approprie des initiatives paysannes), il nous semble que l'histoire abonde d'exemples d'évolutions voulues par l'État. Sans doute, faut-il nuancer court et long termes ? Par exemple, à long terme, les choix en matière d'infrastructures, dont l'effet sur le développement d'une région n'est plus à démontrer, relèvent en général, au moins pour les pays du Sud, de l'État. Et c'est une arme décisive pour orienter les grandes évolutions socio-économiques, comme l'insertion d'une région dans l'économie de marché.

#### 4. Monétarisation et degré d'intégration dans l'économie de marché

Quelle signification devons-nous accorder à la monétarisation des échanges ou de l'économie ?

Comme pour les autres thèmes, la réflexion du groupe se voulait simultanément scientifique et orientée vers les conséquences pratiques pour le développement.

La monétarisation ne paraît pas nécessairement un bon indicateur de croissance et de développement.

Certains travaux comme ceux conduits au Cameroun montrent que les exploitations les plus monétarisées sont souvent les plus pauvres ! (cf. A. LEPLAIDEUR). Les besoins monétaires entraînent des ventes de vivriers qui, loin de correspondre à des surplus, engendrent un déficit et un déséquilibre alimentaires. Paradoxalement, ces déséquilibres se produisent dans les régions réputées ou classées statistiquement comme les meilleures pourvoyeuses de denrées alimentaires vers les villes. Il s'agit en général de régions densément peuplées, où les petites ventes de chaque exploitation s'ajoutent pour créer un flux important de vivriers locaux vers les marchés urbains. Mais le paradoxe est là : ces régions dites «plutôt développées» sont en fait en état de déficit alimentaire plus ou moins chronique. En revanche, les stratégies d'utilisation de l'argent soit individuelles, soit encore claniques, peuvent constituer d'assez bons indicateurs pour l'analyse scientifique et le développement. Par exemple, il semble qu'un projet agricole, fondé sur l'incitation individuelle, a moins de chance de réussir dans une région où le mode d'utilisation de l'argent reste à dominant clanique.

#### 5. Le chercheur et le développement : les risques du double langage

Nous rejoignons ici les problèmes de l'insertion des sciences humaines dans les opérations de développement. Deux grands cas sont à distinguer :

— S'il s'agit d'une évaluation a posteriori, l'économiste analyse en général un échec... Il se sent en liberté (surveillée) tant au niveau du langage que du contenu, ce qui n'exclut pas que son travail soit récupéré. Une évaluation a posteriori revient souvent à la mise à mort d'un projet, du moins à la légitimer.

— S'il s'agit d'une étude de factibilité de nombreux chercheurs ont tendance à adapter leur langage pour convaincre les financiers et les développeurs, pour donner une image de la société rurale qu'ils puissent comprendre et ne pas rejeter, une image susceptible de justifier certains programmes. Le chercheur a donc une analyse des intérêts potentiels des organismes de financement et de développement, et cherche à présenter un peu tactiquement ses résultats pour orienter les projets.

Certes, il cherche à révéler l'inadéquation de certains programmes à la réalité complexe des sociétés rurales et à la diversité des intérêts et des comportements. Certes, quelle que soit la finalité de l'étude, même sans public de développeurs, l'image donnée par le chercheur reste nécessairement une simplification et donc une déformation de la réalité. Mais, dans une étude le désir d'orienter ou de réorienter le projet peut l'entraîner à s'enfermer dans un **double discours** et à laisser de côté certains résultats pour amoindrir la contradiction dans laquelle il s'enferme.

Donnons un exemple simple : dans un projet de développement, la seule façon de retenir l'attention des financiers reste souvent de mener des enquêtes statistiques sur un échantillon aussi rigoureusement «représentatif» que possible. On sait que les résultats et l'analyse vont s'en retrouver irrémédiablement très orientés. Des contradictions vont apparaître avec d'autres types d'enquêtes plus approfondies... L'économiste qui voudra tenir compte de ces dernières enquêtes, moins «représentatives», mais qui aura le souci de coller à la vision de ce qu'est une enquête scientifique pour un financier, va adapter son discours... Il est alors souvent obligé d'éliminer de sa présentation un certain nombre de résultats parce que le développeur ou le financier refuse d'entrer dans le langage «originel» du chercheur. Là encore, on rejoint le problème de la construction de notre objet de recherche : par exemple, si nous présentons une simplification du problème étudié, celle-ci sera admise, mais la représentation que vont s'en faire les financiers et les développeurs va fortement différer de ce que nous croyons faire passer. C'est vrai pour de multiples simplifications telles que la monétarisation ou non-monétarisation, telles que l'autoconsommation par rapport à la commercialisation... ou pour le débat intensif/extensif.

#### 6. Intensif, extensif — destruction et restructuration

Les notions d'extensif et d'intensif varient profondément selon leurs utilisateurs : un financier, familier des performances de stations, classera une exploitation qui produit 400 kg/ha de cacao dans les systèmes désespérément extensifs. A l'opposé, l'agro-économiste peut analyser un processus d'intensification dans cette exploitation. D'autre part, ne parlons pas «d'intensification du travail». Par rapport au facteur travail, il faut utiliser le

terme de productivité.

L'intensification se rapporte à la surface et plus précisément à l'hectare, pour se rapprocher du langage des développeurs. Le problème est que les développeurs considèrent souvent comme «intensif» les normes de station, tandis que les résultats obtenus par les paysans relèvent uniformément de l'extensif. Par contre-coup, de nombreux chercheurs ont alors démontré que l'extensif est plus intéressant pour les paysans qui cherchent surtout à optimiser leur productivité du travail, tant que le facteur terre reste largement disponible. D'où la formule de PELISSIER : «L'extensif paie, l'intensif nourrit».

Mais en fait, dans les systèmes rejetés comme globalement extensifs, il existe de larges possibilités d'intensification, compatibles avec une amélioration de la productivité du travail (par exemple sur le cacao en Moyenne Côte-d'Ivoire).

### Les constantes historiques

- Historiquement, dans presque tous les systèmes de production, l'extensif précède l'intensif.
- Les paysans «intensifient» par rapport à une situation antérieure :
  - soit sous l'incitation d'un progrès technique déterminant qui n'apporte pas de contrainte majeure ;
  - soit sous l'effet d'une nouvelle contrainte que l'innovation permet de résoudre.
- Ainsi, historiquement, bien des développements et des dynamiques paysannes se construisent sur la base de systèmes extensifs. D'où le danger pressenti à la fois par les sociologues, les économistes et les agronomes de casser le ressort de cette dynamique par des innovations destructurantes. Rappelons que certains travaux (extérieurs au Groupe «Forêt») concluent que toute intensification destructure.

Nous formulons une analyse un peu différente :

— Il ne faut pas oublier les innovations et les possibilités d'intensification «légère» qui se diffusent spontanément parce qu'elles n'engendrent ni risques, ni contraintes majeures. Cette diffusion peut s'opérer au sein de la formation sociale dans son ensemble ou se limiter à certains groupes sociaux.

— C'est partiellement faux d'affirmer que l'intensification destructure : ne vaudrait-il pas mieux dire généralement que les transformations techniques s'associent à une restructuration sociale permanente ?

Certes, historiquement, des progrès techniques induisent et accélèrent des bouleversements et des mutations sociales. Mais il arrive aussi souvent que l'innovation et l'intensification se contentent de suivre ou ne peuvent passer que lorsque la mutation sociale s'opère, soit sous l'impact de contraintes extérieures, soit sous l'effet de l'épuisement d'un facteur de production (par exemple, la terre). Contraintes extérieures et raréfaction d'un facteur de production sont d'ailleurs souvent combinées.

Et c'est surtout sur ce dernier créneau que l'agro-économiste espère intervenir ou faire intervenir : repérer les régions et les groupes sociaux pour lesquels une contrainte nouvelle apparaît, pour lesquels un facteur de production se raréfie, et finalement pour lesquels les systèmes de culture et de production se reproduisent de plus en plus difficilement. C'est lorsque le ou les ressorts se cassent que l'on espère en introduire de nouveaux.

En conclusion il faut noter entre autre que les économistes ne voudraient surtout pas donner l'illusion aux développeurs qu'ils vont leur proposer des recettes. Bien que les chercheurs concentrent leurs efforts sur l'identification des dynamiques, des besoins et des contraintes, les réalités sont trop complexes, la contingence est trop forte pour que l'analyse produise un projet «clés en main», cautionné par les scientifiques. Il y a d'ailleurs des limites au cautionnement par le chercheur d'une pratique qui viserait à optimiser les facteurs de production terre et capital et qui, dans cette optique, fait considérer l'homme comme une contrainte...